

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 mai 2008.

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Nathalie Geiger.

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 16 mai 2008.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Claude GALLER, Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel
SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN et Jean-Paul GLASSER.

Objet : Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS.

Le maire informe le conseil municipal que suite aux élections municipales et qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, il y a lieu de procéder au renouvellement du conseil d'administration du CCAS. Le nombre des membres de ce conseil est fixé par le conseil municipal. Ces membres sont pour moitié, élus par le conseil municipal, et pour moitié, nommés par le maire.

Aucune liste n'ayant été déposée, le maire sollicite alors les candidatures individuelles.

Entendu l'exposé du maire et pris connaissance des personnes intéressées, le conseil municipal décide de procéder à l'élection de quatre représentants au conseil d'administration du CCAS.

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

A déduire (blancs et nuls) : zéro

Nombre de suffrages exprimés : 9

Ont été proclamés élus et membre du conseil d'administration :

Mme Nathalie GEIGER, 124 rue du Kochersberg à Wintzenheim, 9 voix

M. Christian HUBER, 109 rue Abendmarkt à Wintzenheim, 9 voix

M. Marcel NORTH, 4A rue principale à Wintzenheim, 9 voix
M. Pascal STUTZMANN, 115 rue du Kochersberg à Wintzenheim, 9 voix

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mai 2008.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 mai 2008.

Le maire
Alain North